COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONDS EUROPEENS

Aide au Fret Bô Kay: prolongation du dépôt des demandes d'aide jusqu'au 21 décembre 2026

Matinik, 9 novanm 2027

La Collectivité Territoriale de Martinique informe les professionnels concernés par l'export/import de la prolongation du dépôt des dossiers au titre du dispositif « Aide au Fret Bokay » (1.3.3) et de la modification des critères de sélection, dans le cadre du programme FEDER-FSE+ 2021-2027.

La nouvelle date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 21 décembre 2026.

La prolongation et la modification des critères de sélection applicables permettront ainsi d'élargir l'assiette de porteurs susceptibles de bénéficier de l'aide liée aux surcoûts de transports additionnels entre la Martinique, les pays tiers de la Caraïbe et les Amériques.

Les demandes, accompagnées de l'ensemble des annexes obligatoires (tableaux récapitulatifs des demandes d'aide liées aux surcoûts, tableaux récapitulatifs des dépenses et cumul AFR), devront être déposées sur **la plateforme E-Synergie**.

Ces annexes sont disponibles sur le site **europe-martinique.com**, rubrique **Programmes FEDER**.

Les porteurs de projets sont invités à déposer leur demande complète dans les délais impartis.